

**OSTRUM EURO
DIVIDEND GROWER***

Rapport extra-financier
Semestriel ESG et
Engagement

02.07.2020

A destination de tout client professionnel et non professionnel au sens de la directive MIF

*FCP de droit Français agréé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) dont la société de gestion est Natixis Investment Managers International. Ostrum Asset Management est délégataire de la gestion financière



Un affilié de  **NATIXIS**
INVESTMENT MANAGERS

La gestion actions d'Ostrum AM a pris l'engagement dans son approche responsable d'avoir à tout moment une qualité ESG de portefeuille élevée, ce qui se traduit par un score ESG de portefeuille significativement au-dessus de celui de l'indice de référence.

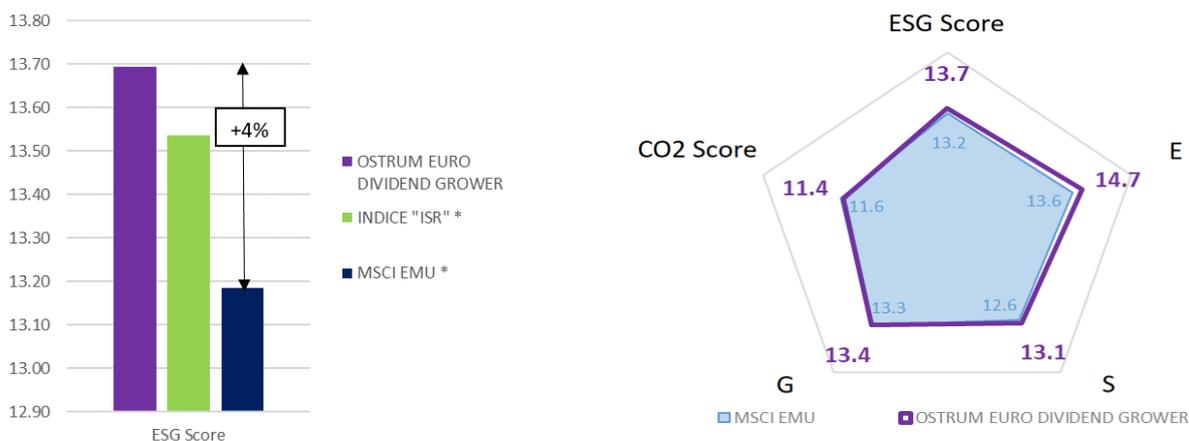
L'évaluation ESG des sociétés en portefeuille est effectuée par nos analystes sur la base de notre outil propriétaire construit autour d'une double analyse qualitative d'une part et quantitative d'autre part. La partie quantitative est construite à partir de nos propres indicateurs sur la base des données extra-financières publiées par les entreprises. La partie qualitative est nourrie des résultats des entretiens de nos analystes avec les équipes dirigeantes des sociétés.

Notre stratégie d'investissement consiste à se concentrer sur les valeurs dont la qualité et la croissance sont élevées afin de garantir le couple rendement/risque sur un horizon de 5 ans. La croissance est un prérequis car sans croissance des résultats, la performance d'une action ne peut être durable. Par qualité, nous entendons la qualité de la franchise (solidité du modèle économique : intensité concurrentielle, avantages compétitifs, parts de marché, innovation), la qualité du management (vision, capacité à allouer le capital de manière adéquate, expérience) et la solidité bilantielle. Les éléments extra-financiers ou ESG* viennent naturellement enrichir et compléter notre évaluation de la qualité. En effet, les risques environnementaux liés aux produits et services d'une société peuvent être considérés comme un passif venant fragiliser le bilan et les risques sociaux sont pour nous un signal fort de fragilisation de la franchise. Enfin, gouvernance et management sont naturellement liés.

COMMENTAIRE DE L'ÉQUIPE DE GESTION

La qualité ESG du portefeuille s'est améliorée au cours du premier semestre 2020, notamment grâce à la sortie d'Airbus et au renforcement d'Enel. La note ESG est à 13.7 contre 13.5 en fin d'année 2019. Les principaux contributeurs du portefeuille en termes de qualité E, S et G sont Air Liquide et l'Oréal.

PROFIL ESG DU PORTEFEUILLE*



Le « score ESG » est la note de synthèse, donc la moyenne des scores Environnement, Sociale et Gouvernance. Le « E » correspond à la responsabilité environnementale (chaîne de production, l'eau et énergie, émissions de CO2, traitement des déchets...) des entreprises détenues en portefeuille par rapport à l'indice de référence. Le « S » correspond à la responsabilité sociale (notamment assurer la sécurité des employés, attirer les talents, les former et les garder). Enfin, le « G » correspond à la qualité de la gouvernance, c'est-à-dire la prise en compte des organes de surveillance et de contrôle, l'analyse des pratiques comptables, l'alignement des intérêts entre l'équipe dirigeante et les actionnaires. Le CO2 score est un indicateur composé de l'intensité en CO2 (émissions de CO2 ou équivalent (CO2e) publiées par les entreprises (Scope 1 et 2) divisées par le chiffre d'affaires de l'entreprise) et de la tendance de l'intensité CO2 pour évaluer les progrès faits par les entreprises détenues en portefeuille par rapport à l'indice de référence.

* Voir Lexique & Avertissement à la fin du document

Engagement Actionnaire



Analyste :

Florent Eyroulet

Secteur :

Service aux collectivités –
Energie

Pays :

Italie

Thématiques :

Environnement (Climat)

Enel est une société italienne qui produit et distribue de l'électricité principalement en Italie, Espagne et Amérique latine. Comme de nombreuses entreprises de son secteur, Enel fait face à d'importants dilemmes en termes de transition énergétique. Notamment sur le remplacement des capacités de productions thermiques par des solutions décarbonées. Avec une capacité installée de 89GW dont 46 GW de renouvelable, Enel figure parmi les principaux producteurs d'électricité verte dans le monde. Cependant, elle conserve 12 centrales à charbon, hautement polluantes.

Nous avons communiqué avec la société sur ses intentions quant aux centrales à charbon. Enel a confirmé sa volonté de sortir de ce mode de production, et a soumis sa demande d'autorisation auprès du gestionnaire de réseau. La firme s'est engagée en faveur de la fermeture de 5 centrales à charbon dès 2022, et à sortir intégralement de cette technologie d'ici 2030. Par ailleurs, l'énergéticien s'engage à réduire ses émissions de CO2 à 0 d'ici 2050 et à quadrupler la capacité de production d'énergie renouvelable d'ici 2040 grâce à un plan d'investissement ambitieux. Nous notons que depuis 2012, la capacité de production électrique basée sur le charbon a diminué de 61% chez Enel.

La transition énergétique représente un important levier de croissance pour l'entreprise qui est bien positionnée pour bénéficier du push du Green Deal européen. Enel s'inscrit donc en plein dans notre thématique de gestion responsable et de croissance bénéficiaire pérenne. Nous avons donc décidé de renforcer notre position sur le titre.



Analyste :

Alexandre Carrier

Secteur :

Pétrole & Gaz

Pays :

France

Thématiques :

Environnement (Stratégie
Climatique)

La Stratégie Climat de Total est au cœur de nos échanges avec la société. En tant qu'actionnaire, plusieurs ONG nous ont contactés avec comme projet de déposer une résolution climatique à l'Assemblée Générale de Total.

Nous avons échangé à plusieurs reprises avec ces ONG. Leurs arguments à l'encontre de la stratégie climat de Total ont retenu notre attention, notamment l'inclusion dans leur stratégie des émissions de CO2 « Scope 3 ». En effet ces émissions indirectes issu de l'utilisation des produits pétroliers, représentent une part importante des émissions de Total. En mettant de côté ces informations, l'appréciation de la performance environnementale de Total n'est pas correctement reflétée.

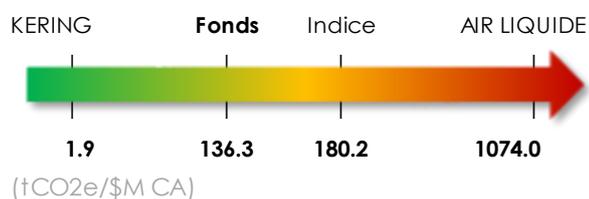
Les ONG ont déposé leur résolution à l'AG de Total du 28 mai 2020. En amont de cette assemblée, nous avons transmis au management de Total notre besoin d'avoir une stratégie environnementale long terme plus cohérente avec les différents défis de la société dans un monde « low carbon ».

Ainsi nous avons apprécié l'annonce, le 05 mai 2020, d'une nouvelle ambition climatique et nous avons souhaité les soutenir, en votant contre la résolution présentée par les ONG.

Cependant nous ne perdons pas de vue les enjeux climatiques qui attendent Total, nous continuerons à échanger avec l'ensemble des parties prenantes afin d'accompagner la société dans l'amélioration de sa stratégie climatique.

Engagement pour le Climat

INTENSITÉ CARBONE

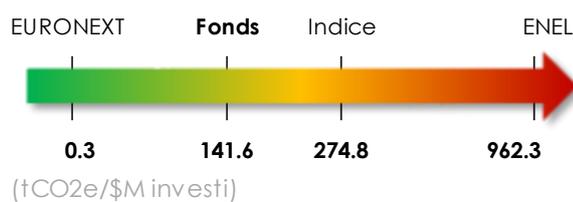


L'intensité carbone est l'indicateur de référence de la gestion en matière de climat. C'est aussi l'indicateur à la base du CO₂ Score du profil ESG du portefeuille. A fin Juin 2020, l'intensité carbone est inférieure à celle de l'indice.

L'intensité carbone représente les émissions générées par les émetteurs du portefeuille. Ces émissions sont calculées par le rapport des émissions de CO₂ ou équivalent (CO₂e), publiées par les entreprises (Scope 1 et 2 uniquement), à leur chiffre d'affaires. Elles sont exprimées en tonnes de CO₂e par million de dollars de chiffre d'affaires. Ainsi plus l'indicateur est élevé plus le portefeuille investi émet du CO₂e pour générer un dollar de chiffre d'affaires.

Couverture Portefeuille (% par nombre de valeur) : 82 % Couverture Portefeuille (% par poids des valeurs) : 85 %
 Couverture Benchmark (% par nombre de valeur) : 81 % Couverture Benchmark (% par poids des valeurs) : 85 %

EMPREINTE CARBONE



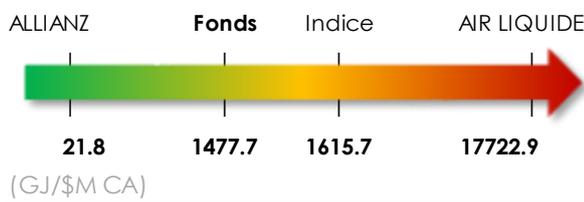
A fin Juin 2020, l'empreinte carbone du portefeuille est inférieure de moitié à celle de l'indice. Seulement quatre entreprises en portefeuille ont une empreinte carbone supérieure à celle de l'indice : Enel, Total, Air Liquide et Iberdrola.

L'empreinte carbone indique la part des émissions qui est attribuable à l'investissement dans notre portefeuille. Elle est calculée par le rapport des émissions de CO₂ ou équivalent (CO₂e), publiées par les entreprises (Scope 1 et 2 uniquement), à leur capitalisation boursière. Cette part est exprimée en tonnes de CO₂e par million de dollars investis. Ainsi plus l'indicateur est élevé plus le portefeuille finance des émissions importantes de CO₂e.

Couverture Portefeuille (% par nombre de valeur) : 82 % Couverture Portefeuille (% par poids des valeurs) : 85 %
 Couverture Benchmark (% par nombre de valeur) : 81 % Couverture Benchmark (% par poids des valeurs) : 85 %



INTENSITÉ ÉNERGÉTIQUE

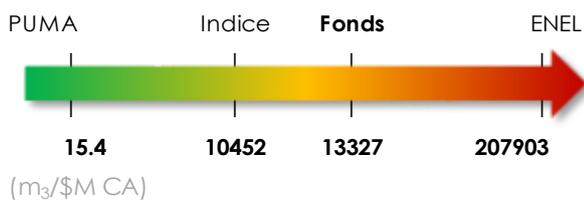


L'intensité énergétique du portefeuille est inférieure à celle de l'indice (-9%).

L'intensité énergétique représente la consommation d'énergie des émetteurs du portefeuille. Cette intensité est calculée par le rapport de la consommation d'énergie (Gj), publiée par les entreprises, à leur chiffre d'affaires. L'intensité est exprimée en GigaJoules par million de dollars de chiffre d'affaires. Ainsi plus l'indicateur est élevé plus le portefeuille investi consomme de l'énergie pour générer un dollar de chiffre d'affaires.

Couverture Portefeuille (% par nombre de valeur) : 92 % Couverture Portefeuille (% par poids des valeurs) : 95 %
 Couverture Benchmark (% par nombre de valeur) : 82 % Couverture Benchmark (% par poids des valeurs) : 89 %

CONSOMMATION D'EAU

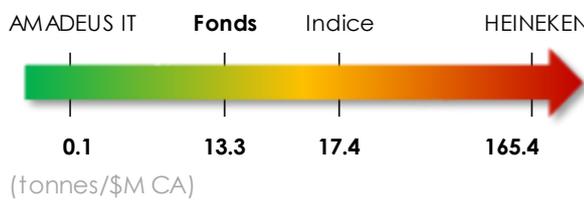


L'intensité hydrique de nos investissements semble élevée mais s'explique par l'exposition du portefeuille aux sociétés de génération d'électricité propre à partir de centrales hydro-électriques.

Cet indicateur représente l'intensité de la consommation d'eau des émetteurs du portefeuille. Cette intensité est calculée par le rapport de la consommation d'eau (M3), publiée par les entreprises, à leur chiffre d'affaires. L'intensité est exprimée en litres par million de dollars de chiffre d'affaires. Ainsi plus l'indicateur est élevé plus le portefeuille investi consomme de l'eau pour générer un dollar de chiffre d'affaires.

Couverture Portefeuille (% par nombre de valeur) : 80 % Couverture Portefeuille (% par poids des valeurs) : 87 %
 Couverture Benchmark (% par nombre de valeur) : 76 % Couverture Benchmark (% par poids des valeurs) : 86 %

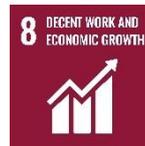
GÉNÉRATION DE DÉCHETS



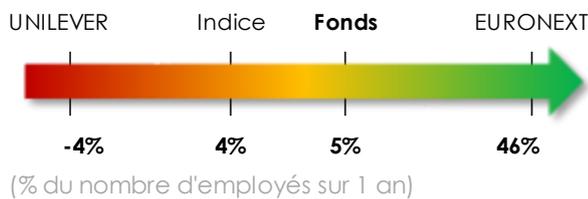
L'indicateur de génération de déchets du portefeuille est inférieur à celle de l'indice.

Cet indicateur représente l'intensité de la génération de déchets des émetteurs du portefeuille. Cette intensité est calculée par le rapport de la génération de déchets (tonnes), publiée par les entreprises, à leur chiffre d'affaires. L'intensité est exprimée en tonnes par million de dollars de chiffre d'affaires. Ainsi plus l'indicateur est élevé plus le portefeuille investi crée des déchets pour générer un dollar de chiffre d'affaires.

Couverture Portefeuille (% par nombre de valeur) : 70 % Couverture Portefeuille (% par poids des valeurs) : 75 %
 Couverture Benchmark (% par nombre de valeur) : 70 % Couverture Benchmark (% par poids des valeurs) : 77 %



ÉVOLUTION DES EFFECTIFS

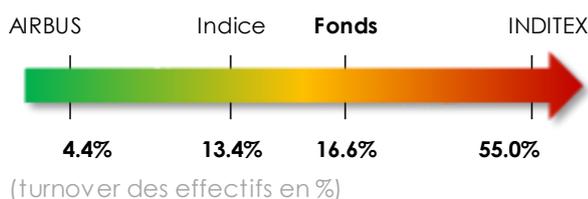


Le portefeuille est composé de sociétés ayant vu leurs effectifs croître de 5% sur 2019, en moyenne. Concernant Euronext, la forte croissance des effectifs s'explique en grande partie par l'acquisition de la bourse d'Oslo.

L'évolution des effectifs reflète l'évolution du nombre d'employées des deux dernières années publiées. Elle n'est pas retraitée des mouvements de fusions et acquisitions qui peuvent la déformer. Cet indicateur est exprimé en pourcentage. Un pourcentage négatif peut constituer un signe de restructuration ou de réorientation stratégique.

Couverture Portefeuille (% par nombre de valeur) : 92 % Couverture Portefeuille (% par poids des valeurs) : 95 %
 Couverture Benchmark (% par nombre de valeur) : 96 % Couverture Benchmark (% par poids des valeurs) : 98 %

ROTATION DES EMPLOYÉS

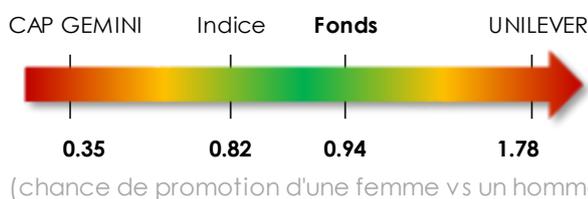


Le taux de rotation des employés des entreprises du portefeuille est plus élevé (+ 3pts) que l'indice de référence en grande partie à cause de notre investissement en Inditex, dont l'activité génère par nature un taux élevé (personnel en magasin).

La rotation des employés équivaut au renouvellement des employés d'une entreprise. Il est calculé en prenant le nombre de salariés démissionnaires plus celui des embauchés sur la période et le compare au nombre d'employés total du début de la période. Cet indicateur est exprimé en pourcentage. Une rotation élevée reflète une certaine instabilité du capital humain, ce qui est dans certains cas un risque pour l'entreprise.

Couverture Portefeuille (% par nombre de valeur) : 85 % Couverture Portefeuille (% par poids des valeurs) : 92 %
 Couverture Benchmark (% par nombre de valeur) : 80 % Couverture Benchmark (% par poids des valeurs) : 85 %

DIVERSITÉ DES GENRES – ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE



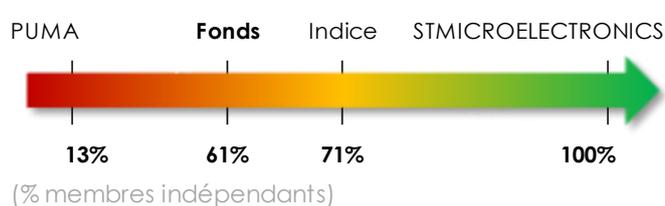
Le portefeuille a un ratio d'égalité des chances de 0,94 ce qui comparativement à l'indice traduit une quasi égalité d'accès à des postes de management entre les hommes et les femmes.

L'analyse de la diversité est basée sur un indicateur d'égalité des chances. Il prend en compte l'accès des hommes et des femmes au management de la société, en les comparant. L'accès au management se calcule en divisant la proportion d'employés (homme ou femme) représentés au niveau du management par la proportion dans l'effectif total. L'indicateur est exprimé par un chiffre supérieur à 0. Ainsi un ratio égal à 1 indique une égalité parfaite. Si le ratio est inférieur à 1, alors les sociétés ont tendance à favoriser la promotion des hommes alors que si le ratio est supérieur à 1, c'est en faveur des femmes.

Couverture Portefeuille (% par nombre de valeur) : 82 % Couverture Portefeuille (% par poids des valeurs) : 87 %
 Couverture Benchmark (% par nombre de valeur) : 77 % Couverture Benchmark (% par poids des valeurs) : 85 %

Engagement pour la Gouvernance

INDÉPENDANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION



Les conseils d'administration des sociétés du portefeuille sont en moyenne moins indépendants que ceux de l'indice de référence.

L'exposition aux sociétés familiales (Inditex, Puma) pénalise le fonds.

L'indépendance du Conseil d'administration correspond au pourcentage de membres indépendants au sein du conseil d'administration des entreprises. Une indépendance majoritaire au conseil d'administration est fortement souhaitée, car cela nous permet d'avoir confiance dans la capacité du management à mettre, en priorité, les intérêts long terme de l'entreprise dans ses décisions. Ainsi les entreprises avec un actionnariat fort et concentré (comme les entreprises familiales) sont généralement défavorisé par cet indicateur.

Couverture Portefeuille (% par nombre de valeur) : 92 % Couverture Portefeuille (% par poids des valeurs) : 95 %
 Couverture Benchmark (% par nombre de valeur) : 96 % Couverture Benchmark (% par poids des valeurs) : 98 %

Gestion des Controverses sur le respect des droits humains

Aucune controverse sur le respect des droits humains dans le portefeuille.

Les controverses sur le droit humain sont issues de Refinitiv (Reuters) et représentent le nombre de mention "à charge" paru dans les médias (les ONG ont aussi une part importante dans ces controverses), en rapport avec des violations du droit humain.

Les controverses sont importantes pour déceler les failles potentielles des émetteurs, qui peuvent déboucher sur des scandales réputationnels et/ou judiciaires.

0 Nombre de controverses en portefeuille

0 Nombre de controverses dans l'indice de référence

Couverture Portefeuille (% par nombre de valeur) : 92 % Couverture Portefeuille (% par poids des valeurs) : 95 %
 Couverture Benchmark (% par nombre de valeur) : 96 % Couverture Benchmark (% par poids des valeurs) : 98 %

LEXIQUE

ESG :

Ce sigle international est utilisé par la communauté financière pour désigner les critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG) qui constituent généralement les trois piliers de l'analyse extra-financière. Ils sont pris en compte dans la gestion socialement responsable. Grâce aux critères ESG, on peut évaluer l'exercice de la responsabilité des entreprises vis-à-vis de l'environnement et de leurs parties prenantes (salariés, partenaires, sous-traitants et clients).

Source : novethic.fr

ISR :

L'Investissement Socialement Responsable (ISR) consiste à intégrer de façon systématique et traçable des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) à la gestion financière.

L'ISR favorise une économie responsable en incitant les sociétés de gestion de portefeuille (SGP) à prendre en compte des critères extra-financiers lorsqu'elles sélectionnent des valeurs mobilières pour leurs actifs financiers.

On parle aussi « d'application des principes du développement durable à l'investissement ». Ce placement financier cherche à concilier performance économique, impact social et impact environnemental en finançant les entreprises qui contribuent au développement durable.

Source : novethic.fr

INDICE DE REFERENCE :

L'indice de référence est le MSCI EMU dividendes net réinvestis, calculé par Morgan Stanley Capital International (MSCI), l'indice MSCI EMU représente les principales capitalisations boursières des pays de l'Union économique et monétaire ("UEM"). Les informations sur cet indice sont disponibles sur le site www.msci.com

INDICE ISR :

L'indice ISR est l'équivalent de l'indice de référence, moins les 20% d'émetteurs les moins bien notés. Il sert de référence « exigeante » dans la détermination de notre performance extra-financière. Plus d'informations méthodologiques dans [code de transparence](#), qui est disponible sur le site internet : www.ostrum.com

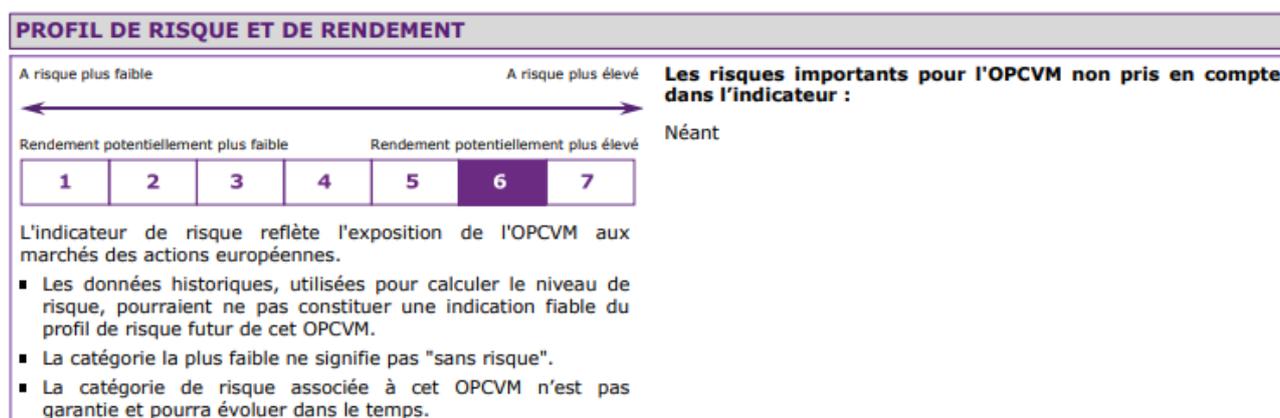
AVERTISSEMENT

Ces informations sont non contractuelles, purements informatives et variables au cours du temps. Le nombre d'émetteurs, leurs poids et les caractéristiques du portefeuille ainsi que la comparaison avec l'indice de référence sont en date du 30 Juin 2020

OBJECTIF DE GESTION

L'objectif de gestion de l'OPCVM, un fonds ISR, est de rechercher, sur une durée minimale de placement recommandée de cinq ans, une performance en profitant de l'évolution des marchés d'actions de sociétés domiciliées dans des pays de l'Union européenne. Ces sociétés sont choisies selon une démarche ISR pour la qualité de leurs fondamentaux économiques selon l'analyse du gérant analysées à travers l'intégration systématique de critères environnementaux, sociaux/sociétaux et de gouvernance (ESG), tels que la consommation d'énergie, l'émission de CO2 ou encore les pratiques éthiques de la société. L'OPCVM n'est pas géré spécifiquement par rapport à un indice de référence. Toutefois, la performance de l'OPCVM pourra être appréciée a posteriori par rapport à la performance de l'indice MSCI EMU dividendes nets réinvestis qui représente les principales capitalisations boursières des pays de l'Union économique et monétaire.

PROFIL DE RISQUE



L'indicateur de risque et de rendement, présenté sous la forme d'une échelle allant de 1 à 7 correspondant à des niveaux de risques et de rendements croissants, vous permet d'appréhender le potentiel de performance d'un OPCVM par rapport au risque qu'il présente. La méthodologie générale du calcul de cet indicateur réglementaire s'appuie sur la volatilité historique annualisée de l'OPCVM calculé à partir des rendements hebdomadaires sur une période de 5 ans. Contrôlé périodiquement cet indicateur peut évoluer. Le niveau de SRRI indiqué dans ce document est celui en vigueur à la date de rédaction du document.

Ce Fonds est exposé à un ensemble de risques (risque de perte en capital, risque lié aux actions, risque lié aux sociétés de petites et moyennes capitalisations, risque de change, risque lié à l'utilisation des instruments dérivés financiers, risque lié aux pays émergents, risque de taux, risque de crédit, risque de contrepartie, risque de liquidité, risque lié aux d'acquisitions et de cessions temporaires de titres et à la gestion des garanties financières).

Pour une description plus complète des risques, se référer au [prospectus](#) du Fonds, disponible auprès de Natixis Investment Managers International sur simple demande ou à l'adresse électronique suivante : ClientServicingAM@natixis.com

INFORMATIONS COMMERCIALES

PARTS I C	
Souscripteurs concernés	Tous souscripteurs, et plus particulièrement dédié à des investisseurs institutionnels, aux entreprises
Code ISIN	FR0010270009
Affectation des sommes distribuables	Capitalisation
Montant minimum de souscription initiale	50'000 euros
Devise de libellé	Euro
PARTS I D	
Souscripteurs concernés	Tous souscripteurs, et plus particulièrement dédié à des investisseurs institutionnels, aux entreprises
Code ISIN	FR0011481449
Affectation des sommes distribuables	Résultats nets : Distribution
Montant minimum de souscription initiale	50'000 euros
Devise de libellé	Euro
PARTS R C	
Souscripteurs concernés	Tous souscripteurs, et plus particulièrement aux particuliers
Code ISIN	FR0010259374
Affectation des sommes distribuables	Capitalisation
Montant minimum de souscription initiale	Une part
Devise de libellé	Euro
PARTS R D	
Souscripteurs concernés	Tous souscripteurs, et plus particulièrement aux particuliers
Code ISIN	FR0013440625
Affectation des sommes distribuables	Résultats nets : Distribution
Montant minimum de souscription initiale	Une part
Devise de libellé	Euro
PARTS R DM	
Souscripteurs concernés	Tous souscripteurs, et plus particulièrement aux particuliers
Code ISIN	FR0013440641
Affectation des sommes distribuables	Résultats nets : Distribution mensuelle
Montant minimum de souscription initiale	Une part
Devise de libellé	Euro

MENTIONS LEGALES

OSTRUM ASSET MANAGEMENT (Délégataire de la gestion financière)
Société anonyme au capital de 27 772 359.00 euros
Société de Gestion de Portefeuille - Agrément n°GP-1800014
RCS Paris 525 192 753
43 avenue Pierre Mendès-France 75648 Paris Cedex 13

A destination de tout client professionnel et non professionnel au sens de la directive MIF. Il ne peut être utilisé dans un but autre que celui pour lequel il a été conçu et ne peut pas être reproduit, diffusé ou communiqué à des tiers en tout ou partie sans l'autorisation préalable et écrite de Ostrum Asset Management.

Aucune information contenue dans ce document ne saurait être interprétée comme possédant une quelconque valeur contractuelle. Ce document est produit à titre purement indicatif. Il constitue une présentation conçue et réalisée par Ostrum Asset Management à partir de sources qu'elle estime fiables.

Ostrum Asset Management se réserve la possibilité de modifier les informations présentées dans ce document à tout moment et sans préavis et notamment en ce qui concerne la description des processus de gestion qui ne constitue en aucun cas un engagement de la part de Ostrum Asset Management.

Ostrum Asset Management ne saurait être tenue responsable de toute décision prise ou non sur la base d'une information contenue dans ce document, ni de l'utilisation qui pourrait en être faite par un tiers. Les chiffres cités ont trait aux années écoulées. Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Les références à un classement, un prix ou à une notation d'un OPCVM/FIA ne préjugent pas des résultats futurs de ce dernier. Les perspectives mentionnées sont susceptibles d'évolution et ne constituent pas un engagement ou une garantie.

Dans le cadre de sa politique de responsabilité sociétale et conformément aux conventions signées par la France, Ostrum Asset Management exclut des fonds qu'elle gère directement toute entreprise impliquée dans la fabrication, le commerce et le stockage de mines anti-personnel et de bombes à sous munitions.

NATIXIS INVESTMENT MANAGERS INTERNATIONAL (Société de gestion du FCP)
Société anonyme au capital de 51 371 060,28 euros – 329 450 738 RCS Paris Agréé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF), sous le numéro GP 90-009 - Siège social : 43, avenue Pierre Mendès France 75013 Paris

Le présent document est fourni uniquement à des fins d'information aux clients non professionnels ainsi qu'aux prestataires de services d'investissement ou aux autres Clients Professionnels et, lorsque la réglementation locale l'exige, uniquement sur demande écrite de leur part. Il relève de la responsabilité de chaque prestataire de services d'investissement de s'assurer que l'offre ou la vente de titres de fonds d'investissement ou de services d'investissement de tiers à ses clients respecte la législation nationale applicable.

L'entité susmentionnée est une unité de développement commercial de Natixis Investment Managers, la holding d'un ensemble divers d'entités de gestion et de distribution de placements spécialisés présentes dans le monde entier. Les filiales de gestion et de distribution de Natixis Investment Managers mènent des activités réglementées uniquement dans et à partir des pays où elles sont autorisées. Les services qu'elles proposent et les produits qu'elles gèrent ne s'adressent pas à tous les investisseurs dans tous les pays.

Bien que Natixis Investment Managers considère les informations fournies dans le présent document comme fiables, elle ne garantit pas l'exactitude, y compris celles des tierces parties, l'adéquation ou le caractère complet de ces informations. La remise du présent document et/ou une référence à des valeurs mobilières, des secteurs ou des marchés spécifiques dans le présent document ne constitue en aucun cas un conseil en investissement, une recommandation ou une sollicitation d'achat ou de vente de valeurs mobilières, ou une offre de services. Les investisseurs doivent examiner attentivement les objectifs d'investissements, les risques et les frais relatifs à tout investissement avant d'investir. Les analyses et les opinions mentionnées dans le présent document représentent le point de vue de (des) l'auteur (s) référencé(s). Elles sont émises à la date indiquée, sont susceptibles de changer et ne sauraient être interprétées comme possédant une quelconque valeur contractuelle. Le présent document ne peut pas être distribué, publié ou reproduit, en totalité ou en partie. Tous les montants indiqués sont exprimés en USD, sauf indication contraire.



www.ostrum.com

OSTRUM ASSET MANAGEMENT
Société anonyme au capital de 27 772 359.00 euros
Société de Gestion de Portefeuille - Agrément n°GP-18000014
RCS Paris 525 192 753
43 avenue Pierre Mendès-France 75648 Paris Cedex 13

Ostrum[®]
ASSET MANAGEMENT

Un affilié de  **NATIXIS**
INVESTMENT MANAGERS